

Compte-rendu du Conseil Municipal de Villaroux du 8 avril 2021

Présents : Denise MARTIN, Michel PETIT, Gilles RAFFIN, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Yves PÊTRE, Claude PISSETTY, Raymonde ZINTILINI, Julien VEYSSEYRE,

Secrétaire de séance : Claude PISSETTY

La demande d'ajout d'un point supplémentaire est approuvée

- Convention financière avec le SDES pour enfouissement des réseaux à la Bathie

1. Approbation du compte rendu du 26 février 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité avec ajout au point « **réglementation des déplacements sur la colline de Montrailant** » de :

- Interdiction aux véhicules non homologués, non immatriculés.

2. Vote du Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif du budget communal M14 est voté à l'unanimité, comme suit :

| Libellés | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2019 | | 132 444,29 | | 0,00 | | 132 444,29 |
| Résultats affectés | | | | | 0,00 | |
| Opérations de l'exercice | 40 168,08 | 91 201,49 | 130 655,47 | 202 669,27 | 170 823,55 | 293 870,76 |
| TOTAUX | 40 168,08 | 223 645,78 | 130 655,47 | 202 669,27 | 170 823,55 | 426 315,05 |
| Résultats de clôture | | 183 477,70 | | 72 013,80 | | 255 491,50 |
| Restes à réaliser | 104 900,00 | 0,00 | | | 104 900,00 | |
| TOTAUX CUMULÉS | 145 068,08 | 223 645,78 | 130 655,47 | 202 669,27 | 275 723,55 | 426 315,05 |
| | | | | | | |
| RÉSULTATS DÉFINITIFS | | 78 577,70 | | 72 013,80 | | 150 591,50 |

3. Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

4. Affectation du résultat 2020

L'excédent de fonctionnement de 72 013.80 € est affecté, à l'unanimité, en investissement au budget 2021.

5. Vote des taxes 2021

Le taux de la Taxe d'Habitation (9.89 %) n'est pas à débattre car cet impôt doit disparaître. La décision doit donc porter sur les taux des Taxes Foncières.

Cette année, il nous est imposé d'ajouter au taux communal de la Taxe Foncière Bâti, le taux départemental de la Taxe Foncière Bâti 2020, c'est-à-dire 11.03%. A minima, en 2021 le taux de base de la Taxe Foncière Bâti est de 27.14 %.

Le taux de subvention calculé par le Département est de 45% pour 2021. Pour pouvoir garder un taux de subvention équivalent, il est conseillé d'augmenter les taux des taxes.

Le Conseil Municipal est d'avis d'appliquer une hausse minimale mais régulière plutôt qu'une hausse significative espacée et, à 8 voix pour et 2 voix contre, décide d'augmenter de 0.5 % les taux des taxes pour 2021, à savoir :

Taxe sur Foncier Bâti : 27.28%,
Taxe sur Foncier Non Bâti : 76.39%.

6. Vote du budget primitif 2021

Le Budget Primitif est voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 209 759.00 € Recettes : 209 759.00 €
Investissement : Dépenses : 792 844.50 € Recettes : 792 844.50 €
Recettes et dépenses s'équilibrent en fonctionnement et en investissement

7. Point sur les travaux

- Enfouissement des réseaux à la Bathie

Enfouissement du réseau électrique :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- la signature d'une convention financière avec le SDES, la part communale s'élevant à **29 543,21 €**
- le choix du bureau d'étude VERDIS 73190 Saint Baldoph représenté par M. François VERLUCCO comme Maître d'œuvre.

8. Compte rendu des différentes commissions

Yves PÊTRE a assisté :

1. Le 11 décembre 2020 à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR), il nous rapporte que :
 - dans 50 ans, avec l'évolution du climat, les essences de Savoie seront celles de la Drôme,
 - L'ONF déficitaire est renfloué par l'État,
 - En Savoie, l'ONF emploie 300 personnes, dans un futur proche l'ONF Savoie devrait fusionner avec la Haute Savoie et devenir ONF Savoie Mont Blanc,
 - L'ONF travaille sur la création d'un label «Bois de Savoie».
2. A la commission économie de la Communauté de Communes :
 - taux d'aménagement dans les Zones,
 - Un panel important d'entreprise est intéressé par les zones industrielles de Cœur de Savoie,
 - La Communauté de Communes cherche de nouveaux élus pouvant s'investir dans cette commission en apportant leurs connaissances en économie et propre à choisir les entreprises postulantes.

9. Divers

- SIVU scolaire

Suite à la baisse du nombre d'enfants scolarisés à la rentrée scolaire 2021, la fermeture d'une classe avait été envisagée, nous avons reçu l'information que cette fermeture n'est plus d'actualité.

- Sécurisation de la traversée du village

La MTD (Maison Technique du Département) a posé deux boîtiers radar à chaque extrémité du village pendant une semaine et a constaté une vitesse excessive des véhicules, confirmant ainsi la nécessité d'un aménagement de sécurisation.

- Bornage du chemin à faux

Maître JOUVRAY nous informe de la reprise de son cabinet par le **Cabinet GE-ARC** et nous propose une nouvelle rencontre pour reprendre la procédure de bornage du chemin.

- Cimetière

- Le robinet d'eau du cimetière a été remis en service.

- Claude PISSETTY nous fait remarquer que le crépi du mur du cimetière se détériore.